

PROGRAMME DE LA SESSION SMF 2015
A HEER-AGIMONT (DOMAINE DE MASSEMBRE), DU 7 AU 12 SEPTEMBRE

Organisée par l'A.M.F.B.

QUI SOMMES-NOUS ?

A la suite d'une sollicitation de Jean Mornand et de Guy Redeuilh en octobre 2000, au siège parisien de la Société Mycologique de France, l'année 2006 avait été proposée pour tenir en Belgique la session annuelle de la S.M.F.

C'est en novembre 2002 que fut lancée auprès des mycologues francophones de Wallonie et de Bruxelles l'invitation à une première réunion, qui fut tenue à Namur le 20 janvier 2003. Nous attendions au moins un représentant de chaque cercle de mycologie, sans compter qu'une vingtaine de scientifiques et d'« indépendants » avaient été invités eux aussi. André Fraiture, mycologue professionnel, accepta de présider le projet. La préparation du congrès, nécessitant une équipe vaillante, était aussi l'occasion d'envisager la mise sur pied d'une sorte de fédération des associations existantes.

L'aventure était engagée, avec un enthousiasme qui n'a pas fléchi depuis treize ans. De nouveaux membres ont rejoint depuis le comité, les responsabilités et tâches variées ont été partagées, des groupes de travail se sont constitués.

L'idée de créer une fédération des cercles fut très vite abandonnée vu les réticences ou restrictions imposées par certains. L'Association des Mycologues Francophones de Belgique fut d'abord « hébergée » par les Mycologues du Luxembourg Belge (Neufchâteau) qui a assuré la couverture légale du comité organisateur du congrès de 2006 ; nous sommes autonomes depuis le 16 mai 2007, et nous rassemblons des individus attelés à un projet commun, non concurrentiel avec les associations existantes.

Cette session de la S.M.F. à Massembré sera une belle occasion de mettre à nouveau en lumière nos magnifiques forêts qui, si les conditions sont favorables, peuvent se montrer très généreuses. Certains fidèles ont encore en mémoire le fabuleux Congrès des Russulales, en 2010.

Les sorties mycologiques du congrès se feront dans les forêts communales des environs, toutes situées au maximum à 30 ou 40 minutes du Domaine : cela signifie à chaque fois au moins 2 h ½ de prospection sur le terrain.

Les accompagnants ne seront pas oubliés ; plusieurs excursions leur feront découvrir des sites de grande renommée historique ou architecturale.

Nous espérons vous voir nombreux chez nous, considérant que notre réputation d'accueil et de bonne humeur a largement fait ses preuves tout au long des 7 congrès de mycologie et séminaires de microscopie organisés depuis 2006, par la même équipe.

LIEU D'ACCUEIL DE LA SESSION

Cette session se déroule au Domaine *de MASSEMBRE*, à Heer-Agimont (5543), juste à côté de GIVET. Le domaine s'étend au sommet d'un plateau

boisé. La restauration (banquet y compris), les salles de travail, d'exposition et de conférences se situent dans l'enceinte du centre (unité totale de lieu). Massembre est situé à 2,5 km du centre de Heer, dans la commune d'Has-tière (Belgique), la "Perle Verte" de la Haute-Meuse ; le village se trouve à 20 km de Dinant et de Beauraing, et à 4 km de la petite cité française de Givet. Le "Massembre", petit ruisseau qui délimite à la fois le domaine et la frontière française, a été choisi pour donner son nom au domaine. Le parc comprend 140 ha de feuillus : un énorme espace naturel dans un silence envoûtant. En plus de ces deux qualités (nature et quiétude), vous serez séduit par le logement : il est très confortable et de bonne qualité, et se pratique toujours en pension complète. L'équipe de cuisine veille à vous préparer des repas savoureux, et un banquet exceptionnel sera prévu le jeudi soir. Etant donné la mise en valeur de la nature et du calme, vous ne trouverez pas de télévision dans les chambres. Une zone de connexion Internet est disponible gratuitement. Autre point important : par respect de l'hygiène sur le domaine, les animaux de compagnie ne sont pas autorisés.

HEBERGEMENT DES CONGRESSISTES

Afin de pouvoir répondre aux attentes logistiques ou financières de chacun, nous avons la possibilité de vous loger dans des chambres dites « Confort » avec salle d'eau et toilettes privées. Pour d'autres, existe la possibilité de partager une chambre « Budget », avec commodités communes. Donc, des prix accessibles à toutes les bourses. Les chambres seront attribuées dans l'ordre de réception des inscriptions et du versement des acomptes.

Dans la mesure où toutes les chambres seraient occupées, les mobil homes (max. 10) auront la possibilité de se garer sur un emplacement prévu à cet effet, au centre du domaine ; une alimentation électrique sera assurée chaque soir. La résidence du véhicule au domaine implique de prendre les repas prévus pour les congressistes.

Pour les véhicules qui ne sont pas autonomes, ou ceux qui n'accepteraient pas les contraintes mentionnées ci-dessus, il y a possibilité d'occuper un emplacement sur un terrain aménagé à cet effet, avec alimentations diverses, à 2 km du domaine (voir Marcel Lecomte pour plus de précisions). En cas de dépassement de notre capacité d'accueil, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes de la région peuvent vous héberger (voir liste plus loin). Dans ce dernier cas, la réservation doit être assurée directement par les congressistes, et sous leur seule responsabilité.

CONDITIONS PARTICULIERES

Assurance responsabilité civile : les membres de la Société mycologique de France (SMF) sont assurés par l'assurance de celle-ci, les organisateurs le sont par l'assurance R.C. de l'A.M.F.B. **Les personnes non membres de la SMF désirant participer à la session 2015 devront obligatoirement adhérer à la Société mycologique de France.** Ni cette dernière ni l'AMFB organisatrice ne peuvent encourir de risques envers des personnes pour lesquelles elles ne sont pas assurées.

VOUS APPRECIEREZ SANS DOUTE ...

L'unité totale de lieu : une seule salle de travail et logements très confortables sur place – possibilité de laisser la voiture au parking durant une semaine

Un restaurant d'excellente facture, avec self-service très rapide

Boissons gratuites à table, à chaque repas : pour 8 personnes, 1 bouteille de vin rouge, de vin blanc, d'eau plate et d'eau pétillante

Café gratuit au bar après chaque repas

Un repas de banquet à 6 plats, dont nous prenons une partie en charge (20 €), avec 4 bouteilles de vin (pour 8 personnes), et service à table

Une animation musicale réalisée par une professionnelle dotée d'une voix remarquable

Des apéritifs quotidiens

Une précision : le montant de la pension complète a été calculé et adapté en fonction du fait qu'il n'y a pas de déjeuner le samedi midi !

Lundi 7 septembre 2015

14h00. Accueil et installation des participants

17h00. Ouverture de la session 2014, composition du bureau

17h30. Conférence inaugurale (B. Clesse) : *Présentation de la région Fagne-Famenne, sur les plans botanique & géologique*

18h30. Apéritif de bienvenue

19h30. Repas au restaurant du Domaine. Rappel des informations pour la journée du mardi

Mardi 8 septembre 2015

07h00. Petit déjeuner

08h00. Départ des 2 autocars, vers 2 endroits différents

12h15. Retour des autocars et répartition des récoltes sur les tables de tri

12h45. Repas & rappel des activités de l'après-midi

13h45. Départ de la balade touristique

14h00. Travail en salle ; inventaire et étude des récoltes du matin

18h00. Conférence (J.P. Legros) : *Les espèces mycologiques représentatives des sites visités*

19h00. Dégustation de bière d'Orval

19h30. Repas au restaurant du Domaine. Rappel des informations pour la journée du mercredi

21h00. Travail en salle

Mercredi 9 septembre 2015

07h00. Petit déjeuner

08h00. Départ des 2 autocars, vers 2 endroits différents

12h15. Retour des autocars et répartition des récoltes sur les tables de tri
12h45. Repas & rappel des activités de l'après-midi
13h45. Départ de la balade touristique
14h00. Travail en salle ; inventaire et étude des récoltes du matin
18h00. Conférence
19h00. Dégustation de bière de Chimay
19h30. Repas au restaurant du Domaine. Rappel des informations pour la journée du jeudi
21h00. Travail en salle

Jeudi 10 septembre 2015

07h00. Petit déjeuner
08h00. Départ des 2 autocars, vers 2 endroits différents
12h15. Retour des autocars et répartition des récoltes sur les tables de tri
12h45. Repas & rappel des activités de l'après-midi
13h45. Départ de la balade touristique
14h00. Travail en salle ; inventaire et étude des récoltes du matin
18h00. Conférence
19h15. Banquet, avec animation musicale
22h30. Animation musicale au bar

Vendredi 11 septembre 2015

07h00. Petit déjeuner
08h00. Départ des 2 autocars, vers 2 endroits différents
09h30. L'exposition est ouverte aux enfants des classes de Heer-Agimont
12h15. Retour des autocars et répartition des récoltes sur les tables de tri
12h45. Repas & rappel des activités de l'après-midi
13h45. Départ de la balade touristique
14h00. Travail en salle ; inventaire et étude des récoltes du matin
18h00. Séance de clôture officielle de la session 2015 et passage de témoin
18h45. Apéritif de fin de session
19h30. Repas au restaurant du Domaine.
21h00. Travail en salle

Samedi 12 septembre 2014

08h30. Petit déjeuner
Aucune activité n'est organisée officiellement.
Les chambres doivent impérativement être libérées pour 10h00.

Le programme pourra être modifié selon les conditions de la poussée fongique ou en cas d'évènement imprévisible.

HEBERGEMENTS EXTERIEURS

Il ne sera fait appel à cette solution que si nous dépassons le quota de chambres dont nous disposons. Les renseignements fournis ci-après sont indicatifs et ne sauraient engager la responsabilité de l'A.M.F.B. ou celle de la Société mycologique de France ou de leurs représentants. Il appartiendra aux congressistes de s'assurer de la nature des prestations et de leur prix, auprès des hôteliers et des propriétaires de gîtes et de chambres d'hôtes avec lesquels ils contracteront directement.

HOTELS A PROXIMITE IMMEDIATE

Hotel ibis budget, Route de Beauraing, 08600 Givet, France

Téléphone : 0033 892 702145

<http://www.ibis.com/fr/hotel-8478-ibis-budget-givet/index.shtml>

Castel Les Sorbiers, Rue des Sorbiers 241, 5543 Heer sur Meuse

Téléphone : 0032 82 643111

info@castellessorbiers.be

CAMPING ET MOBILE HOMES

Camping La Locqueresse, La Locqueresse, 110a

5543 – Heer-Sur-Meuse – Tél. : 0032 82 644397

Tarif journalier du camping : 5,5 € pour emplacement - 2,1 € par personne

2 €/jour pour électricité - du camping, on voit le domaine de Massembre



ANNULATION

En cas d'annulation de dernière minute, aucun remboursement ne sera en principe envisagé. Il vaut donc mieux prévoir une assurance annulation auprès de votre assureur. Cependant, chaque cas sera examiné en particulier au mieux de vos intérêts, notamment en cas de problème familial majeur ou de maladie grave.